



LES BASSINS DE RETENTION D'EAU ET D'ECRETAGE DE CRUES

Les bassins de rétention et d'écrtage de crues sont des bassins artificiels créés par l'Homme afin de stocker l'eau lors des épisodes de crues. Connaissant de fortes variations d'eaux interannuelles, ces bassins peuvent être des points relais pour la biodiversité. La première partie présente des aménagements écologiques favorables à l'accueil de la biodiversité dans les bassins existants tandis que la seconde partie présente des propositions d'aménagements pour les futurs bassins.

Améliorations écologiques des bassins existants

Divers aménagements écologiques des bassins de rétention d'eau et d'écrtage des crues



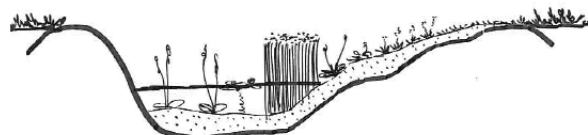
Etat actuel : berges abruptes, bâche nue ne permettant pas l'installation d'une végétation aquatique propice à la biodiversité



Aménagement écologique faible : installation d'une rampe ou filets permettant à la faune égarée dans le bassin d'en sortir aisément



Aménagement écologique moyen : installation supplémentaire de terres pauvres en matière organique (notamment sable) dans le fond du bassin permettant l'installation de plantes aquatiques et rivulaires



Aménagement écologique fort : si la place l'autorise, adoucissement des berges sur au minimum une des faces du bassin de rétention (augmentation des niches écologiques liées à l'évolution interannuelle du niveau d'eau et donc des espèces animales et végétales)

Création de nouveaux bassins

La création de nouveaux bassins de rétention d'eau et d'écrtage de crues doit avant tout être fonctionnel vis-vis de leur rôle dans la gestion des eaux. Toutefois, selon les opportunités locales, des aménagements écologiques simples permettent facilement d'œuvrer activement et sans coûts supplémentaires pour la prise en compte d'une biodiversité spécifique liée aux zones humides connaissant des variations interannuelles. Ces aménagements concernent également les mini-bassins de rétention des eaux des axes routiers, notamment situés à proximité des ronds-points.

Ces quelques règles de base sont intéressantes à prendre en compte lors de la période de réflexions amont liée à l'installation de tels bassins :

- Favoriser sur une face au minimum des pentes douces. L'emprise terrienne du bassin n'est de ce fait pas forcément augmentée.
- Si un bâchage est obligatoire ou nécessaire, prévoir l'installation d'une fine couche de sédiments, de préférence pauvre en matière organique (une flore plus intéressante pourra s'y installer et la 'pauvreté' du milieu évitera l'installation d'arbustes à racines pivotantes).
- La présence d'une zone en eau toute l'année (zone surcreusée) permet le maintien d'espèces purement aquatiques.
- Il est préférable de ne pas planter ou ensemercer d'espèces lors de création du bassin et de laisser le temps aux espèces spécifiques d'y prendre place. A noter que les variations interannuelles des niveaux d'eaux fluctuent d'une année sur l'autre et qu'il est de fait difficile de prévoir le niveau hydrique moyen du bassin, paramètre important pour l'installation de la végétation.

Bassins de rétention vue de dessus

